

NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION 2020-2021

3^e SECONDAIRE

RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Disciplines		1 ^e étape	2 ^e étape	3 ^e et dernière étape
Français, langue d'enseignement	<i>Lire (40%)</i>	1, 4, 15	1, 2, 15	15, 16
	<i>Écrire (40%)</i>	1, 2, 4, 15	1, 2, 4, 15	15, 16
	<i>Communiquer oralement (20%)</i>	---	6	4, 6, 16
Anglais, langue seconde (Anglais plus)	<i>Interagir oralement en anglais (40%)</i>	4, 6	4, 6	6, 15, 16
	<i>Réinvestir la compréhension de textes (30%)</i>	4, 20	4, 15, 20	15, 16, 20
	<i>Écrire et produire des textes (30%)</i>	4, 7	4, 7, 15	4, 7, 15, 16
Anglais langue seconde (Anglais enrichi)	<i>Interagir oralement en anglais (40%)</i>	1, 5, 6, 13	1, 4, 5, 6, 13	1, 4, 5, 6, 13, 16
	<i>Réinvestir la compréhension des textes (30%)</i>	---	4, 7, 9, 14, 15	4, 7, 14, 15, 16
	<i>Écrire et produire des textes (30%)</i>	1, 7, 14	---	1, 4, 7, 14, 16
Mathématique	<i>Résoudre une situation-problème (30%)</i>	---	17	17, 16f
	<i>Utiliser un raisonnement mathématique (70%)</i>	1, 2, 13, 15	1, 2, 13, 15	1, 2, 15, 16
Science et technologie	<i>Pratique (40%)</i>		3, 11, 17	3, 11, 17, 18
	<i>Théorie (60%)</i>	15, 17	15, 17	15, 16, 17
Histoire et éducation à la citoyenneté	<i>Histoire et éducation à la citoyenneté</i>	15, 17	15, 17	15, 16, 17
Arts plastiques (option)	<i>Arts plastiques</i>	4, 5, 20	4, 5, 20	4, 5, 20
Musique (option)	<i>Musique</i>	13, 15, 19	13, 15, 19	13, 15, 19
Éducation physique et à la santé	<i>Éducation physique et à la santé</i>	1, 12, 13	1, 12, 13	1, 12, 13
Profil langue.com	<i>Espagnol</i>	1, 2	1, 2, 6	1, 2, 6
Profil arts plastiques	<i>Arts plastiques</i>	4, 5, 20	4, 5, 20	4, 5, 20
Profil informatique	<i>Informatique</i>	4, 5, 13	4, 5, 13	4, 5, 13
Profil musique	<i>Musique</i>	13, 15, 19	13, 15, 19	13, 15, 19
Profil multisports	<i>Éducation physique et à la santé</i>	1, 12, 13	1, 12, 13	1, 12, 13
Profil hockey compétition	<i>Éducation physique et à la santé</i>	1, 12, 13	1, 12, 13	1, 12, 13
Profil Hockey	<i>Éducation physique et à la santé</i>	1, 12, 13	1, 12, 13	1, 12, 13
Profil Soccer/Basketball	<i>Éducation physique et à la santé</i>	1, 12, 13	1, 12, 13	1, 12, 13
Profil Cheerleading	<i>Éducation physique et à la santé</i>	1, 12, 13	1, 12, 13	1, 12, 13
Profil Natation	<i>Éducation physique et à la santé</i>	1, 12, 13	1, 12, 13	1, 12, 13

LÉGENDE :

1. Examen de fin d'étape	6. Exposé oral/expression orale/présentation orale	11. Projet technologique	16. Examen de fin d'année
2. Examen de mi-étape	7. Projet/situation d'écriture	12. Habiletés motrices	17. Situation d'évaluation
3. Examen de laboratoire	8. Recherche	13. Participation et investissement	18. Dessin technique
4. Projet disciplinaire (SAE)	9. Résumé de lecture	14. Évaluation par les pairs	19. Évaluation à l'instrument
5. Auto-évaluation	10. Port folio	15. Évaluation des connaissances/ mini-tests	20. Situation de réinvestissement de la compréhension

Les bulletins et la première communication seront distribués aux parents aux dates suivantes :

1^{ère} communication	12 octobre 2020	Envoi électronique
1^{re} étape	19 novembre 2020	Envoi électronique
2^e étape	8 mars 2021	Envoi électronique
3^e étape	Semaine du 28 juin 2021	Envoi électronique

NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION 2020-2021

1. En situation de plagiat, une étude de cas sera effectuée. Selon le jugement porté par la direction, une sanction sera attribuée (reprise d'examen, 60% comme note maximale, zéro, etc.).
2. En situation de non-remise d'un travail, l'enseignant communique avec la famille et l'élève pour prendre entente avec elle afin que le travail soit déposé. Si la situation ne se règle pas, une étude de cas sera effectuée avec la direction.
3. En cas d'absence non motivée en situation d'évaluation, une étude de cas sera faite. Une décision sera prise par la direction (reprise d'examen avec pénalité, zéro, etc.)
4. Si l'absence est motivée, l'élève et l'enseignant s'entendent pour les modalités de reprise d'examen.
5. En situation d'échec lors d'une évaluation, il peut y avoir un système de récupération des échecs qui est mis en place.
6. Pour la session d'examens de juin, l'élève ayant atteint un résultat de 85% et plus au sommaire (par compétence) peut se mériter l'exemption de l'examen local de fin d'année. L'enseignant donnera le résultat sommaire à l'élève lors de la fin des cours.